

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 août 2016

Etaient présents : Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI
M. Yves DESVERNES - Mme Marlène CLEMENT
M. Jean Marc BOUSCHBACHER - M. Philippe ROBERT
Mme Petra LAURAIN - Mme Agnès JEANMICHEL
M. Laurent ROUSSELOT – Mme Annette RODIER

Etaient excusés : Mme S. PALUMBO pouvoir à M. Jean Marc
BOUSCHBACHER
Mme Thérèse LALOGÉ pouvoir à Mme Marlène.
CLEMENT.

Absents : Mme Christine. BOUYER - M. Thibault HEINTZ
M. Jean Claude HATIER

Date de la convocation : 11 août 2016

Début du conseil : 20 h 40

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Personnel communal : modification du tableau des effectifs

2 - Mise en place d'une signalisation d'informations locales

3 - Récompense : réussite aux examens scolaire

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 28 juin 2016 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1- PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau des effectifs

(délibération n° 2016.08.18/01)

Monsieur le Maire explique qu'en raison du départ en retraite de Madame Martine FERDINAND, son poste va être vacant. Il propose Madame Emilie TOUSSAINT qui est déjà en fonction (CAE) au service scolaire. Celle-ci

sera affectée aux N.A.P. au ménage et remplacera une ATSEM qui a sollicité un temps partiel (80 %).

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident la transformation d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 20.32 heures en un poste d'adjoint territorial de 2^{ème} classe avec une durée hebdomadaire de 32 heures et ce à compter du 4 septembre 2016.

Pour info, Monsieur DESVERNES indique que le remplacement d'un agent en congé de maternité sera assuré par Madame GERARD qui sera supplée par Madame TOUSSAINT lors de ses congés.

2 - MISE EN PLACE D'UNE SIGNALISATION D'INFORMATIONS

LOCALES (délibération n° 2016.08.18/02)

Monsieur le Maire présente la signalisation d'informations locales qui sera implantée sur la commune.

C'est l'entreprise GIROD de CHAVELOT qui réalisera ces travaux.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal, décide de solliciter une participation financière aux entreprises et commerces intéressés par cette signalisation. Le coût d'un panneau s'élève à 120,00 € Un courrier sera envoyé à chacun.

3 - RÉUSSITE AUX EXAMENS SCOLAIRES (délibération n° 2016.08.18/03)

Monsieur DESVERNES propose de récompenser les jeunes de la commune qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études avec mention « Très bien ».

Après un tour de table et vote les membres du conseil décident, à l'unanimité, d'offrir un bon d'achat.

Les montants proposés sont :

- 100 € pour bac et diplômes supérieurs : 1 contre - 11 pour ;
- 60 € pour B.E.P, CAP et brevet des collèges : 1 contre - 11 pour.

Le titulaire de plusieurs diplômes ne pourra percevoir qu'en seul bon d'achat.

Après propositions et débats, les membres décident à l'unanimité que ces cadeaux soient utilisés dans un esprit culturel. De ce fait, ces bons seront à utiliser dans la librairie locale.

Les récipiendaires vont être invités, par voie de presse, sur le site internet et par affichage dans les deux panneaux communaux, à se faire connaître en mairie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur DESVERNES présente le bilan de la fréquentation de la piscine et des nuitées du camping pour le mois de juillet et jusque mi-août. Il s'avère que la fréquentation des deux sites est en très forte baisse. Il est à déplorer une faible fréquentation des habitants de Darney à la piscine.

Il sera utile de se pencher sur le devenir de ce site pour les années à venir. Un bilan provisoire à ce jour a été établi, il en ressort des dépenses d'environ 30.000 € pour 3.000 € de recettes !

Pour le camping, les séjours sont de courtes durées, (1 nuit ou 2), beaucoup d'Hollandais.

Lecture du courrier reçu du Conseil Départemental – service ingénierie routière - concernant le projet d'aménagement du rond point route d'Epinal qui émet un avis favorable à ce projet et nous met en garde sur la sécurité routière au titre des obstacles latéraux sur ce type d'aménagement. Ce

service nous accompagnera afin d'établir une vue en plan du giratoire et ses branches avec le positionnement du portail à définir en dehors des zones à risques où les obstacles sont à exclure.

Travaux rue Jules Ferry : dans un premier temps, les travaux de reprise des branchements des particuliers seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint sous route barrée puis les travaux reprendront en février 2017.

Une bonne nouvelle : le Conseil Départemental va procéder à la réfection de la rue de la Gare courant octobre après le virage (Maison de Mr Kobler) jusqu'au panneau fin d'agglomération.

Station d'épuration : la Société CIRSE a rendu son rapport sur l'étude de sol pour la future implantation de la station d'épuration envisagée sur le terrain situé route d'Attigny. Il en ressort :

« Compte tenu de l'épaisseur du type remblais reconnu jusqu'à 19,50 m de profondeur, sans atteindre le substratum et de leurs très faibles caractéristiques mécaniques, notamment jusqu'à 5 à 6 m de profondeur, un système de fondation superficielle **n'est pas envisageable sur ce site.**

Pour ce type de projet, plusieurs options semblent envisageables (sous réserve d'études complémentaires de niveau G2)

- Réalisations de fondations profondes de type pieux ou inclusions rigides à plus de 19,50 m ;
- Réalisation d'une substitution conséquente jusqu' 6 m de profondeur par rapport au terrain actuel afin de purger la tranche de remblais aux caractéristiques très faibles. »

Au vu de la vétusté de la station, nous ne sommes pas à l'abri de problèmes importants. Plusieurs réparations onéreuses ont été effectuées jusqu'à ce jour.

Le jury des villages fleuris est passé. Réponse en octobre.

Remerciements des Ets Lemoine (remplissage de leur réserve incendie)

Remerciements de la paroisse pour les brioches offertes à l'occasion de la fête patronale.

Monsieur P. ROBERT s'inquiète sur l'état de la Saône, divers objets, poubelles se trouvent dans son lit. Monsieur ROUSSELOT avertira le président de la Société de Pêche Monsieur PERRIN. Pourquoi ne pas relancer la journée nettoyage ?

Monsieur ROUSSELOT indique que des rats ont élu domicile dans l'immeuble désaffecté de Mr BIGÉ rue de la gare.

Divers :

- La société « prêt à partir » stationnement à la Barbeline donne son préavis fin août ;
- réunion avec Madame Vanneque chambre d'agriculture des Vosges pour les boues de la station d'épuration ;
- Société SYSTEMES Plus a terminé les mises aux normes des aires de jeux et gymnase ;
- Travail sur le dossier mise en conformité des installations électriques des bâtiments municipaux avec Nathalie ;
- Lettres de remerciements pour octroi de subvention association : comité de jumelage, centre de la préhistoire, association Saône Lorraine ;
- Visite d'Emmaüs à NEUFCHATEAU pour envisager un dépôt dans le local communal « Briffaut »

- Travaux réparations chaudière à la MPT 615,60 € effectués par l'entreprise Porgeon ;
- Restos du cœur : Monthureux sur Saône : 150 € sur les 687,00 € demandés ;
- Remboursement sinistre skate Park + jeu aire petits 136,13 € sur 499,00 € + 351,96 € sur 630,00 € (sur le portail) aucune prise en charge des panneaux rigides car les dommages sont liés à l'activité de l'aire de jeux ; soit un total de remboursement Gan : 488,09 € TTC sur un devis de 3 410,11 € TTC.

Dates à retenir :

- Dimanche 21 août champ de foire : vide grenier tennis club ;
- Samedi 27 août champ de foire « Portes Ouvertes » de la MPT ;
- Mercredi 14 septembre : libération de DARNEY au monument Leclerc ;
- Samedi et dimanche 17 et 18 septembre : journées du patrimoine à la salle des fêtes (intervenant Blondel/ Drouin) ;
- Samedi 1^{er} octobre : loto par l'association familiale ;
- Dimanche 16 octobre : salle de fêtes et halles : marché artisanal et du terroir ;
- Samedi 5 novembre théâtre ;
- Dimanche 6 novembre : théâtre ;
- Vendredi 11 novembre cérémonie ;
- Samedi 12 novembre : loto comité de jumelage ;
- Samedi 19 novembre théâtre ;
- Dimanche 20 novembre théâtre ;
- Dimanche 4 décembre repas âge d'or

Monsieur le maire informe que la caisse locale du Crédit Agricole située sur la commune va changer de look. Les dirigeants sont à la recherche d'un local provisoire pour la durée des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55

Darney, 18 août 2016

Le Maire,

Y. DESVERNES

